

4^{ème} EDITION

2026

URRIAK_OCTOBRE

24 & 25

BAIGORRI



KLISKA

Festival photo Nature & montagne
du Pays Basque • Euskal Herriko
natūra & mendiko argazki festibala

DOSSIER DE CANDIDATURE PHOTOGRAPHES

Vous êtes photographe et souhaitez exposer au Festival photos “Kliska” à Baigorri ?

Merci de nous adresser le dossier de candidature contenant le formulaire d'inscription 2026 téléchargeable ci-après, accompagné des pièces complémentaires demandées.

Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 1er octobre 2026.



Renseignements 05 59 37 47 20 - kliska@cpiepaysbasque.fr

www.cpiepaysbasque.fr

VOS INFORMATIONS PERSONNELLES

NOM.....
PRÉNOM.....
TÉLÉPHONE.....
E-MAIL.....
SPÉCIALITÉ PHOTOGRAPHIQUE.....
SITE INTERNET.....
RÉSEAUX SOCIAUX.....
.....

Sources externes (expositions réalisées, diffusions dans magazines...) :

.....
.....
.....

Démarche artistique :

.....
.....
.....

Merci d'adresser ce formulaire d'inscription accompagné :

- d'une planche contact des photos que vous souhaitez exposer (1)
 - d'une photo de vous en portrait et un texte de présentation en 7 à 8 lignes et d'envoyer le tout par mail à kliska@cpiepaysbasque.fr
- Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 1er octobre 2026.**

Prise en charge par le CPIE Pays Basque par photographe :

- 1 stand d'au moins 9 m² comprenant des grilles pour accrocher vos photos, 1 ou 2 tables, des chaises, une prise de courant (2)
- le repas du samedi 25 octobre midi et du dimanche 26 octobre midi (3)

A savoir : installation des stands le vendredi 24 octobre après-midi. Suivie de la soirée d'inauguration officielle en présence d'élus locaux et partenaires du festival.

(1) les clichés doivent être pris exclusivement au Pays Basque (Nord et Sud) ;

(2) Prévoyez une rallonge électrique et un éclairage d'appoint ;

(3) L'hébergement, les repas du soir et vos frais de déplacements seront à votre charge.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR CONCERNANT LES PHOTOGRAPHIES

Les photographies exposées sont prioritairement prises au Pays Basque (Nord et Sud) mais il sera fait une exception pour certains clichés. En effet, les photographies d'espèces faunistiques et floristiques prises hors Pays Basque mais présentes au Pays Basque pourront être exposées. A condition, toutefois, que l'environnement dans lequel se trouve le sujet ne soit pas trop éloigné de la montagne basque (le sujet ne doit pas être photographié dans un décor vosgien par exemple). **Il faudra malgré tout que la majorité des photos ait été prise au Pays Basque.**

Les photographies devront être accompagnées d'une légende ou d'un descriptif.

Vous pourrez vendre vos clichés au cours du festival mais ils devront rester exposés pendant toute la durée du festival ou être remplacés par d'autres clichés.